



**PRÉFET  
DU BAS-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

*Enquête publique - Information > Avis au public*

# **CONSULTATION PROJET PPBE 4<sup>E</sup> ÉCHÉANCE**

---

Avis de consultation du public

Projet de plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des infrastructures de transports terrestres  
de 4<sup>e</sup> échéance

---

Le projet de PPBE des grandes infrastructures routières et ferroviaires de l'État dans le Bas-Rhin est mis à disposition **du 7 avril au 7 juin 2024**, sous forme d'un accès au dossier par voie électronique sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à l'adresse suivante :

<https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Lutte-contre-les-nuisances-sonores/Plan-de-Prevention-du-Bruit>

Le dossier peut également, sur demande, être mis à disposition du public à la Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin, service de l'Environnement et des Risques, pôle Prévention des Risques, 1 rue Pierre Montet - 67000 Strasbourg, **du lundi au vendredi de 09h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00**.

Les observations peuvent être adressées par courrier à la Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin service de l'Environnement et des Risques - pôle Prévention des Risques - Cité administrative Gaujot - 14, rue Maréchal Juin - CS 50016 - 67084 Strasbourg Cedex ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [ddt-ppr@bas-rhin.gouv.fr](mailto:ddt-ppr@bas-rhin.gouv.fr) avec comme objet : PPBE 4e échéance.

À l'issue de cette consultation, le projet de PPBE sera arrêté par la préfète de la région Grand Est, préfète du Bas-Rhin.